

**FORUM MONDIAL SUR L'AGRICULTURE
INTERVENTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU CAMEROUN**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de l'Agriculture de l'OCDE,
Mesdames et messieurs les délégués des pays membres de l'OCDE,
Mesdames et messieurs les représentants des organisations
internationales,
Mesdames et messieurs les Directeurs,
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs**

Je remercie les organisateurs du forum de m'avoir invité à participer à cette rencontre et à témoigner sur la place qu'occupe le Projet d'Appui à l'Agriculture Africaine (P3A) dans la mise en oeuvre de notre politique de développement agricole et rural.

Je suis sensible à cet honneur qui va me permettre de vous exposer succinctement la place que tient l'agriculture dans la lutte que mène notre gouvernement pour le développement et contre la pauvreté et les axes de notre stratégie de développement agricole et rural..

Le Cameroun,

Situé au fond de golfe de Guinée, le Cameroun offre une grande diversité écologique, économique et sociale qui lui a valu l'appellation d'Afrique en miniature.

Avec une superficie de 475 000 km² et une population de 16,5 millions d'habitants, il constitue l'une des économies les plus importantes de la zone CEMAC.

L'agriculture secteur clef de l'économie camerounaise et priorité gouvernementale

Avec 20% du PIB, plus de 50% de la population active et plus de 30% des exportations, l'agriculture est un secteur clef de l'économie camerounaise. Elle est également au cœur de la lutte contre la pauvreté, dans la mesure où plus de 80% des pauvres vivent en milieu rural.

Aussi le président de la République, son excellence M. Paul BIYA, a-t-il marqué sa volonté de doter le pays d'une grande politique agricole et notre

gouvernement a retenu le secteur agricole et rural comme un secteur prioritaire dans son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Des défis à relever

Il s'agit pour nous de relever les défis de :

- la sécurité alimentaire de populations de plus en plus urbanisées,
- la lutte contre la pauvreté,
- la mondialisation des marchés et
- la gestion durable des ressources naturelles

L'agriculture a en effet beaucoup souffert de la crise qui a frappé notre pays dans la décennie 1985 -1995, où on a assisté à une baisse de la production agricole par habitant.

En dépit de la reprise de la croissance du PIB agricole à un taux de l'ordre de 4,5 % l'an depuis une dizaine d'années notre consommation alimentaire reste, avec environ 2300 cal/hbt/j, inférieure à la moyenne des pays en développement, la pauvreté persiste en milieu rural et nos positions sur les marchés mondiaux et régionaux doivent être consolidés.

Une stratégie pour développer durablement les productions et améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Pour relever ces défis, notre gouvernement s'est doté d'une Stratégie de Développement du Secteur Rural dont le volet Agriculture et Développement Rurale s'ordonne autour des deux axes majeurs :

- le développement durable des productions et de l'offre agricoles,
- l'amélioration des conditions de vie des populations rurales,

Il s'agit pour nous, dans le cadre d'une gestion durable des ressources naturelles d'accroître durablement la productivité, la production et l'offre agricoles.

Notre objectif est un doublement de la production agricole en 10 ans qui induise un accroissement des revenus à même de réduire de moitié de la pauvreté en milieu rural, d'insérer chaque année plus de 60 000 jeunes dans le secteur agricole, d'assurer une consommation alimentaire de plus 3000 Cal/ha/j et de multiplier par 2 ou 2,5 nos exportations sur les marchés mondiaux et sous régionaux.

Il s'agit également, dans une démarche participative et dans le cadre d'un processus de décentralisation, de permettre aux communautés rurales

d'accéder aux services de base, aux premiers rangs desquels figurent l'eau potable, la santé et l'éducation.

Pour ce faire nous avons décliné notre stratégie en un ensemble de programmes structurants prioritaires qui constitue le cadre de cohérence de notre politique de développement agricole et rural.

Cette stratégie a été élaborée de manière participative en concertation avec l'ensemble des acteurs et pour sa mise en œuvre, nous entendons institutionnaliser les cadres de concertation, notamment avec :

- *Les organisations de producteurs*
- *Les représentants des opérateurs économiques*

Les Ministères de l'agriculture et de l'élevage tiennent un rôle central dans la mise en œuvre de cette stratégie. Ils s'attachent, en collaboration avec les ministères des finances et du plan, à obtenir le soutien des partenaires au développement et à organiser la cohérence et l'harmonisation de leurs interventions.

Nous rechercherons également au niveau de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale (CEMAC) une tarification douanière et des accords commerciaux qui soient en adéquation avec notre politique de développement de la production nationale.

Les conditions de réussite de cette politique.

De notre point de vue, la réussite de notre politique et conséquemment de la réduction de la pauvreté en milieu rural, dépend de trois séries de facteurs :

Premièrement : il faut que le fonctionnement des marchés mondiaux soit plus favorable au développement

Je ne reviendrai pas sur l'impact de la détérioration des termes de l'échange sur le développement. Chacun connaît ici, et plusieurs intervenants l'ont rappelé dans cette salle, comment le fonctionnement actuel du marché du coton maintient dans la pauvreté des millions de petits producteurs et compromet le développement de régions entières d'Afrique. Mais je veux rappeler avec force qu'une sécurisation minimale des prix des produits de base est une condition sine qua non du développement de nombreuses régions d'Afrique.

Bien évidemment, les pays africains doivent travailler eux-mêmes pour développer les circuits de commercialisation aux niveaux régional et sous-régional qui valorisent les avantages comparatifs de chaque pays. Le

Cameroun, qui est entouré de pays pétroliers, dispose de ce point de vue de fortes potentialités.

Deuxièmement : Il faut redonner une priorité au développement du secteur productif

On a observé au cours des dernières années une réduction relative des financements en faveur du secteur productif agricole.

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du millénaire, les bailleurs de fonds ont marqué une tendance à s'orienter vers le financement des secteurs sociaux et des infrastructures. Si la lutte contre la pauvreté exige d'y consacrer des moyens importants, c'est une erreur que de les mobiliser au détriment du secteur productif ; l'élimination de la pauvreté réside in fine, dans une croissance forte, équitable et durable.

Au Cameroun, nous pensons qu'il est indispensable de redonner une priorité au développement de la production, à travers notamment :

- un appui aux exploitations familiales tant en conseil qu'en financement,
- un appui au développement des organisations professionnelles dans leurs fonctions économiques (approvisionnement et de commercialisation) et de représentation des producteurs,
- un accès facilité aux intrants et en particulier à un matériel végétal de qualité et,
- un développement des infrastructures de transport et commercialisation.

Ces actions doivent être relayées par des systèmes de financement adaptés, une politique ambitieuse de formation professionnelle et une action vigoureuse en faveur des jeunes pour freiner le vieillissement de la population agricole et ralentir l'exode rural.

En troisième lieu : Il faut redonner aux administrations leurs capacités de maîtrise d'ouvrage,

L'approche programme et sa mise en œuvre dans le cadre d'un appui budgétaire, aujourd'hui majoritairement souhaitées, exigent que les ministères exercent pleinement leur fonction de maître d'ouvrage des politiques sectorielles. C'est dire toute l'importance des programmes d'appui institutionnel qui visent à redonner aux administrations des capacités de conception, de pilotage, de suivi et d'évaluation des politiques et des programmes.

C'est pourquoi un programme ambitieux de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des administrations du secteur rural a été retenu comme programme prioritaire dans notre stratégie de développement agricole et rural.

Notre participation au Projet d'Appui à l'Agriculture Africaine procède de la même logique.

Il est en effet essentiel pour nous de renforcer nos capacités d'analyse et de suivi évaluation des politiques agricoles ainsi que de prévisions et de prospective ;

Pour ce faire, nous devons :

- réhabiliter nos services statistiques, afin de disposer des données nécessaires sans lesquels l'analyse et la prévision sont difficiles voire illusoires,
- doter nos cadres des méthodes et outils adaptés d'analyse et de prospective ;
- mobiliser les moyens nécessaires à l'équipement et au fonctionnement de nos services.

De ce point de vue, les travaux analytiques conduits dans le cadre du projet d'appui à l'agriculture africaine (P3A) et notamment ceux relatifs aux évaluations ex-post et ex-ante des politiques agricoles nous sont très utiles.

Ils nous permettront en effet de procéder à une évaluation qualitative et quantitative de nos politiques qui constituera pour nous un outil de pilotage de première importance. De même, ils doivent nous permettre de mieux appréhender les effets prévisibles des mesures de politique que nous prenons. Cette absence de modélisation et de prévision nous fait aujourd'hui défaut.

Toutefois, nous avons très tôt souhaité que ces travaux soient accompagnés d'un renforcement des capacités des administrations concernées afin de mieux en exploiter les résultats et d'être en mesure de les poursuivre.

Nous avons apprécié l'accueil positif qui a été réservé à cette demande par l'équipe du projet.

Je remercie donc l'OCDE, le FIDA, la France de nous appuyer dans cette démarche, en partenariat avec et la plate forme de Dakar et le CAD.

Merci Monsieur le Président et chers participants de votre bienveillante attention.